

ELECTIONS MUNICIPALES

Les **15 et 22 mars** auront lieu les élections municipales.

Les cartes d'électeur pour les nouveaux inscrits seront envoyées à leur domicile quelques jours avant les élections.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Queige, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le **scrutin de liste paritaire s'applique**. Concrètement, qu'est ce que ça change pour vous ? Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le "panachage" ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...) votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

Procuration :

Si vous êtes absents le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur (quelque soit sa commune de rattachement) de se présenter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration. Vous n'avez pas de justificatif d'absence à fournir. Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.

Vous pouvez faire une procuration de plusieurs façons :

- ★ En remplissant le formulaire en ligne (puis en vous déplaçant à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire).
- ★ En ligne avec une identité numérique certifiée France Identité. (La mairie de Queige est apte à certifier votre identité, vous pouvez venir sans rendez-vous).
- ★ Avec le formulaire à imprimer (puis aller à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire).
- ★ Avec le formulaire disponible à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire.

N'attendez pas le dernier moment pour faire vos démarches !

Tous renseignements complémentaires en mairie.



Mairie / Poste

Tél. : 04 79 38 00 91 / Site : queige.fr

Mail : contact@queige.fr

Lundi et vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 17 h

Mardi et mercredi : 8 h 30 - 12 h

Jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 18 h

Samedi : 8 h 30 - 11 h 30

Bibliothèque Municipale

www.bibliotheques-beaufortain.fr

Tél. : 06 26 71 69 47

Mail : biblio.queige73@orange.fr

Jeudi : 16 h - 18 h 30

Samedi : 10 h - 12 h

Mercredi (dernier de chaque mois) : 15 h - 17 h

Déchetterie

Horaires

Du 21 décembre au 31 mars

Lundi, mercredi et vendredi :

9 h - 13 h

Samedi : 9 h - 13 h et 14 h - 17 h

Ressourcerie

Tél. : 06 59 66 76 95

Mail : ressourcerie@aabeaufortain.org

Mercredi : 9 h - 12 h 30

Vendredi : 14 h - 17 h (pas de dépôt) / Samedi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h



Décès :

Josette Belnou, décédée le 17 janvier à l'âge de 98 ans.

Mariage :

Alison Deville-Larderat & Jérôme Favergeat, le 23 janvier.



ARCHITECTE CONSEIL



L'architecte conseil pourra vous recevoir **le lundi de 9 février en mairie d'Hauteluce le matin ou en mairie de Beaufort l'après-midi**. Vous pouvez prendre rendez-vous en mairie de Queige.

LE QUEIGERAIN

Nous vous informons que les élus feront la distribution du bulletin annuel "Le Queigerain" courant février.

EN CAS DE CHUTES DE NEIGE

Des bacs à sel sont disponibles sur plusieurs secteurs de la commune. Nous vous remercions de penser à vous servir et notamment aux niveaux de vos boîtes aux lettres pour faciliter la vie des facteurs.

MICRO CRÈCHE

La micro crèche a ouvert officiellement ses portes le lundi 19 janvier. Les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.



L'équipe d'encadrement est opérationnelle, sous la direction de Françoise Joly, assistée de Sarah Viard, auxiliaire puéricultrice, de Déborah Gaspard et de Océane Jean, qui ont déjà connu l'expérience d'autres crèches et Chloé Lanaro, infirmière, qui sera la référente santé de l'établissement.

Évènements à venir...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'association Queige LAC tiendra son Assemblée Générale le **jeudi 5 février à 18 h 30 à la salle du Conseil**.

Si vous souhaitez vous impliquer dans l'animation de la commune et nous rejoindre, venez nombreux. Vous serez les bienvenus !



LA GRANDE TRAVERSÉE DES ALPES PAR HANNIBAL



VENDREDI 20 FÉVRIER 2026

à 19h

SALLE DES FÊTES DE QUEIGE

PROPOSÉE PAR QUEIGE LAC

Entrée libre

SOIRÉE HANNIBAL

Queige LAC vous invite à une soirée le **vendredi 20 février à 19 h à la salle des fêtes de Queige**.

La traversée des Alpes par Hannibal avec ses éléphants n'est pas une légende... Mais qui est Hannibal ? Quel était son but ? Par où est-il passé et comment a fini cette épopée ?

Réponses présentées par des diapos commentées par Bernard HUBERT. Entrée libre.

ATELIER CUISINE

Prochain atelier cuisine le **mercredi 25 février à la salle des fêtes de 9 h 30 à 14 h**. Venez cuisiner et déguster le menu suivant :

- ★ Tartare de betterave, copeaux de fromages de brebis
- ★ Poulet en croûte de sel, risotto de sarrasin, gratin de navets violets
- ★ Invisible aux poires, coulis amande chocolat



Le tarif est de 6 € et l'adhésion à l'AAB est obligatoire, sur inscription au 04 79 38 33 90.

HORAIRES DES MESSES EN FÉVRIER

ARÈCHES : samedis 7, 21 & 28 : 18 h

BEAUFORT : dimanches 1^{er} & 15 : 10 h / mercredi 18 (Cendres) : 18 h



HAUTELUCE : dimanches 15 & 22 : 10 h

LES SAISIES : dimanches 1^{er}, 8, 15 & 22 : 18 h

QUEIGE : dimanche 8 : 10 h Fête de la Sainte Agathe

VILLARD : pas de messe

LES PANIERS SOLIDAIRES

Cette initiative locale, portée par l'AAB a pour objectif de permettre à chacun d'accéder à des produits locaux (Pierre Gachet, maraîcher), tout en soutenant la production locale et en favorisant la solidarité et la convivialité.

10 paniers sont distribués tous les mercredis à partir de 10 h, à partir du 4 février. La réservation du panier est obligatoire au 04 79 38 33 90 et doit se faire au plus tard le lundi avant 10 h.

Les Paniers solidaires (actuellement composé de deux soupes de légumes et un pain bio) s'adressent à tous les habitants du Beaufortain souhaitant :

- ★ manger des produits locaux,
- ★ bénéficier d'un tarif adapté à leurs ressources,
- ★ participer à une action solidaire et conviviale.

Chacun choisit le tarif qui lui correspond, pour un panier d'une valeur de 12 € :

3 € : tarif solidaire / 6 € : tarif intermédiaire / 12 € : prix coûtant / 15 € : tarif soutien

Ces paniers ont vocation à évoluer progressivement. L'objectif à moyen terme est de pouvoir proposer davantage de produits bruts, issus de la production locale, en fonction des saisons et de l'intégration de nouveaux producteurs.

BIBLIOTHÈQUE

Nouveau : ouverture de la bibliothèque les **derniers mercredis du mois de 15 h à 17 h**.



Lors de ces mercredis, un thème sera proposé pour celles et ceux qui le souhaitent.

Mercredi 25 février : les mangas !

Ce créneau horaire est proposé à tous et s'il convient, sera généralisé.

Bien évidemment, les horaires habituels sont maintenus, soit jeudi 16 h - 18 h 30 et samedi 10 h - 12 h.

Pendant les vacances scolaires, c'est-à-dire du 7 au 22 février, ouverture seulement le jeudi de 16 h à 19 h.

La bibliothèque s'est encore enrichie de nombreux ouvrages : outre les derniers achats, nous avons reçu un lot important de livres récents et en bon état ; merci aux généreux donateurs.

Pour que les lecteurs puissent consulter les livres dans de bonnes conditions, nous sommes à la recherche de 2 fauteuils, légers, peu encombrants et en bon état ; si vous avez cela chez vous et que vous souhaitez les donner, nous sommes intéressés.

CLUB DES RHODODENDRONS

Le Club des Rhododendrons est heureux de vous inviter au traditionnel **repas dansant des Agathines le dimanche 8 février, 12 h, salle des fêtes de Queige**. Ouvert à toutes... et même à tous. Repas (Patrice Deville-Duc) et ambiance assurée (Raphaël Carret). Inscription 40 € par chèque.

L'Assemblée Générale a réuni 55 participants et a élu un conseiller de plus : Jean-Louis Combaz.

Elle a adopté l'ensemble des bilans 2025, le bilan d'orientation ainsi que l'organisation de notre prochain voyage : Camargue, Aigues-Mortes, Les Baux de Provence et Avignon. Du 26 au 28 mai avec les autocars "Faure Tourisme" (programme écrit sur demande). Prix 526 € (dégressif selon le nombre de participants), acompte 170 €, solde avant le 15 avril.

Tous renseignements pour inscriptions aux Agathines et au voyage auprès de Marie au 06 77 07 43 72.



LES PANIERS SOLIDAIRES

DES PRODUITS LOCAUX CHAQUE SEMAINE

UNE ACTION LOCALE PORTÉE PAR L'ASSOCIATION D'ANIMATION DU BEAUFORTAIN POUR PERMETTRE À CHACUN D'ACCÉDER À DES PRODUITS LOCAUX, TOUT EN SOUTENANT LA PRODUCTION LOCALE.

QUAND ?

TOUS LES MERCRIDES
À PARTIR DU 4 FÉVRIER 2026

COMBIEN ?

CHACUN CHOISIT LE TARIF QUI LIU CORRESPOND
(Valeur du panier : 12 €)

3 €	TARIF SOLIDAIRE
6 €	TARIF INTERMÉDIAIRE
12 €	PRIX COÛTANT
15 €	TARIF SOUTIEN

POUR QUI ?

LES HABITANTS DU BEAUFORTAIN SOUHAITANT :

- MANGER DES PRODUITS LOCAUX,
- BÉNÉFICIER D'UN TARIF ADAPTÉ AUX RESSOURCES,
- PARTICIPER À UNE ACTION SOLIDAIRE ET CONVIVIALE

OÙ ?

À L'AAB (SUR INSCRIPTION)

Association pour le Beaufortain
36000 Le Beaufortain
04 79 38 33 90
contact@beaufortain.org

LE DEPARTEMENT
Savoie
www.savoie.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BEAUFORTAIN
www.cc-beaufortain.org

CCI